



Demi-Echangeur à Reventin-Vaugris : Viennagglo fait-elle de la rétention d'information ?

1^{er} Juin 2017- 18h

Engagée depuis plusieurs mois dans un bras de fer avec la présidence de ViennAgglo , la mairie de Reventin-Vaugris vous informe :

- elle n'a toujours pas obtenu copie des éléments financiers détaillés des différentes variantes du projet.

Rappelons que le Comité de Pilotage a déclaré à plusieurs reprises que la variante « Centre » était la mieux positionnée d'un point de vue budgétaire, et que ce critère a été un des éléments déterminant du choix lors de sa réunion du 14 Octobre 2016 qui a entériné la version « Centre ». Le compte-rendu de cette réunion mentionnait déjà à ce moment que ces « *estimations financières seraient mises à la disposition des financeurs qui les réclameront* ». La mairie de Reventin-Vaugris s'étonne d'être la seule à vouloir connaître ces estimations. Les autres communes de Viennagglo ne semblent pas intéressées et pourtant elles supportent le cout.

Monsieur Beffre, préfet de l'Isère, a confirmé à Madame le maire de Reventin-Vaugris l'accès à ces documents lors de leur rencontre le 27 Mars dernier.

Relances écrites, orales, par mail de Madame le Maire de Reventin-Vaugris auprès de Monsieur Depaepe (Vinci Autoroute), de Madame Gouache (Sous-Préfet du département de l'Isère) et de Monsieur Beffre (Préfet de l'Isère), et bien sûr auprès du président la CAPV : tout est resté « lettre morte », aucun document n'a été fourni.

Lors de la réunion du 12 Mai 2017 (réunion d'échanges et non COPIL) organisée par Madame Gouache à la demande de M. le préfet de l'Isère, Madame le Maire de Reventin-Vaugris a présenté la variante sud intermédiaire, et a redemandé les documents pré-cités. Monsieur le président de la CAPV a exigé un courrier afin de répondre favorablement à cette demande. Daté du 15 Mai, un courrier a été remis en main propre à un représentant de la CAPV le 16 Mai. Une nouvelle demande orale à la direction des services de la CAPV a été formulée lors du bureau communautaire du 18 Mai. Un courrier identique a été envoyé en LRAR le 24 Mai à la présidence de la CAPV.

Toutes ces demandes n'ont pas eu d'effet à ce jour.

On peut se demander alors si cette situation ne résulte pas d'une volonté délibérée de ne pas fournir à l'équipe municipale ces informations importantes, voire essentielles auxquelles elle a un droit d'accès en tant que co-financeur de ce projet. Elles permettraient en particulier de comprendre l'origine des différences de chiffrages entre les options « Centre » et « Sud » et, peut-être de savoir si ce travail d'évaluation financière a été entrepris en toute honnêteté intellectuelle. L'équipe municipale de Reventin-Vaugris rappelle qu'elle milite toujours pour une variante « Sud intermédiaire » dont une première étude confirme sa faisabilité technique et qui n'a pas pour l'instant daigné être considérée par les parties prenantes dites légitimes dans ce dossier.

L'équipe Municipale